MAI 2014 - n°40

Regards
SUR LANDRAIS
Bulletin municipal
de Landrais (17)

Conception/Rédaction :
commission Communication

Impression :
Mairie de Landrais

Regards
SUR LANDRAIS

regards.sur.landrais@gmail.com

Le Mot de votre Maire

Chères Landraisiennes, chers Landraisiens,

Je commencerai ce nouveau mot du maire en remerciant toutes celles et tous ceux qui se sont déplacés pour venir voter lors des élections municipales. Le taux de participation à Landrais était de près de 76 %, plus élevé que la moyenne nationale. Une nouvelle fois, les Landraisiennes et les Landraisiens ont montré leur intérêt pour la vie locale.

J'en profiterai pour remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont soutenu et une nouvelle fois renouvelé leur confiance dans les actions que nous menons pour notre commune.

Les commissions municipales se mettent en place, les nouveaux élus découvrent les dossiers en cours et apportent leurs idées pour les projets de ces six prochaines années.

Nous attendons aussi des nouvelles du SDEER afin de savoir si la première tranche de l'enfouissement des réseaux va commencer en 2015.

La Communauté de Communes Aunis Sud se met en place. Le président et les vices présidents viennent d'être récemment élus et les membres des commissions commencent à se réunir pour travailler et proposer une nouvelle politique communautaire pour les 27 communes.

SIVOS : nous avons reçu l'accord de l'inspecteur d'Académie pour l'ouverture d'une nouvelle classe à la rentrée de septembre. 335 élèves sont attendus. Nous aurons 5 classes en maternelle et 8 en élémentaire. Je veux aussi saluer le travail remarquable de VLTL (Vacances Loisirs Le Thou Landrais) pour l'organisation des TAP (Temps d'Activités Péri-éducatives).

Très cordialement,
Votre maire, Francis Menant

Conseil Municipal

Principales décisions

Séance du 24 février 2014

❖ ***PARTICIPATION FINANCIERE 2014 AU SIVOS***

Besoin de financement section de **fonctionnement** du SIVOS : 386 511.25 €, soit 193 255.62 € par commune.
Part habitants :
193 255.63 € x 29 % = 56 044.13 €
Part élèves :
193 255.63 € x 24 % = 46 381.35 €
Soit : 102 425.48 €
Arrondi : **102 425.48 €**
Soit par trimestre : **25 606.37 €**
Section d'**investissement**, participation au remboursement du capital des emprunts du SIVOS :
Part communale au prorata de la population :
Capital annuel 2014 : 13 447.77 €
13 447.77 € x 29 % = **3 899.85 €** pour 2014.
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal accepte ces participations, qui seront inscrites au budget primitif 2014.

❖ ***TRANFERT DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN DES ZONAGES ÉCONOMIQUES DU PLU AU BÉNÉFICE DE LA CDC AUNIS SUD***

M. le Maire rappelle au conseil municipal que la Communauté de Communes Aunis Sud possède dans ses compétences obligatoires l'aménagement de l'espace communautaire comprenant notamment l'aménagement, la création, la gestion et l'entretien de toutes les zones d'activités industrielles, artisanales, commerciales, tertiaires et touristiques d'intérêt communautaire.
Ainsi, dans le cadre de l'exercice de ses compétences, tant en matière d'aménagement de l'espace communautaire qu'en matière de développement économique, la Communauté de Communes Aunis Sud peut, en application des articles L211-2, R221-2 et R211-3 du Code de l'Urbanisme et L5211-2 et L5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales, exercer le droit de préemption urbain sur des zones définies.
Ses statuts prévoient la possibilité d'exercer le droit de préemption urbain sur les zones identifiées dans les documents d'urbanisme des communes comme étant à vocation économique (industrielle, artisanale, commerciale, tertiaire et touristique).
M. le Maire rappelle également au Conseil Municipal la délibération prise le 29/05/2007 instituant un périmètre de droit de préemption urbain sur les zones U(Urbaines) : **Ua - Ub - Ue - Ui – Ux** et des zones AU (à urbaniser) **AU - AUe - AUx - 1AU** de la commune de Landrais ;
C'est pourquoi il propose au Conseil Municipal de transférer le droit de préemption urbain sur les zones **Ux, Aux.**
La Communauté de Communes Aunis Sud devra ensuite délibérer à son tour pour accepter ce transfert.
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- Donne acte au Président de séance des explications ci-dessus détaillées,
- Décide de transférer le droit de préemption urbain pour les zones **Ux, Aux** au bénéfice de la Communauté de Communes Aunis Sud suivant le plan ci-joint,
- Dit que la Communauté de Communes Aunis Sud devra également approuver le transfert du droit de préemption urbain de la Commune de LANDRAIS concernant les zones **Ux, Aux** à son bénéfice,
- Dit que cette délibération sera adressée :

MAIRIE

Tél. : 05 46 27 73 69
Fax : 05 46 27 79 46
Courriel : mairie-landrais@smic17.fr
Ouverture : du lundi au vendredi de 14 h à 17 h *(possibilité de rendez-vous en dehors des heures d'ouverture)*

Vous désirez rencontrer vos élus :
Francis Menant, maire
Robert Babaud, 1er adjoint
Frédérique Mour-Gasrel, 2e adjointe
Prenez rendez-vous à la mairie.

RAPPEL

Le registre des délibérations est consultable en mairie.

Au Directeur Départemental des Services Fiscaux,
Au Conseil Supérieur du Notariat,
A la Chambre Départementale des Notaires,
Aux barreaux constitués près des Tribunaux de Grande Instance dans le ressort desquels est institué le droit de préemption urbain,
Et au Greffe des mêmes tribunaux,
Accompagnée du plan précisant le champ d'application du droit de préemption urbain.
- Autorise M. le Maire ou son représentant à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

❖ *EXPERTISE DE LA SALLE DES FETES*

M. le Maire rappelle aux conseillers que des infiltrations d'eau ont été constatées par temps de pluie aux 2 rives de la salle des fêtes malgré les réparations réalisées. 2 expertises ont eu lieu dont la dernière le 8 janvier. Il a été décelé que *l'origine des infiltrations d'eau est finalement due par l'eau qui coule par les demi tuiles posées en rive qui peuvent présenter un faux aplomb et surtout un « relief » différent des tuiles entières le long du recouvrement longitudinal*.
Les tuiles utilisées étant des tuiles de type « Marseille Guichard-Carvin» Ste Lafarge.
Des devis de réparation ont été évalués. Les dommages consécutifs ont été estimés à 7 150 €. Les travaux de réparation devraient être réalisés assez rapidement.

❖ *REDECOUPAGE DES CANTONS*

M. le Maire rappelle aux Conseillers le projet de décret concernant la révision générale de la carte cantonale. Défini sur des bases essentiellement démographiques, ce projet ne tient pas compte du périmètre de la nouvelle entité communautaire Aunis Sud.
Le Conseil Municipal de Landrais souhaite que le périmètre de la Communauté de Communes Aunis Sud soit également et en toute cohérence adossé aux services ou administrations de l'état ou du département.
Soit, que les 27 communes de la CdC Aunis Sud soient
- toutes sur l'arrondissement de Rochefort
- toutes rattachées à la seule trésorerie de Surgères
- toutes regroupées autour de la Brigade de gendarmerie de Surgères/ Aigrefeuille
- toutes liées à la carte scolaire des collèges
- toutes sur le même territoire d'intervention du SDIS.
C'est pourquoi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité demande à Mme la Préfète de revoir sa position et si besoin de bénéficier d'une dérogation au seuil démographique défini afin que les 27 communes de la CdC Aunis Sud soient regroupées en un seul canton autour de Surgères.

❖ *TARIFS PHOTOCOPIES*

Dans le cadre des élections municipales de Landrais prévues en mars 2014 et à la demande d'un candidat de pouvoir photocopier des documents relatifs à ces élections, il est nécessaire de fixer un tarif copie.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal propose un coût copie :
- Noir et blanc : 0,06 €
- Couleur : 0,12 €

Séance du 29 mars 2014

1ère séance du mandat 2014 - 2020

❖ *ELECTION DU MAIRE*

Candidat : MENANT Francis.
Bulletin trouvés dans l'urne : 15
Bulletin blancs ou nuls : 1
Suffrages exprimés : 1
MENANT Francis ayant obtenu la majorité absolue (14 voix) a été proclamé maire.

❖ *DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS*

La détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil municipal, sans que le nombre d'adjoints puisse excéder 30 % de l'effectif légal dudit conseil. Ce pourcentage donne pour la commune de LANDRAIS un effectif maximum de 4 adjoints.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents la création de **2 postes d'adjoints au maire.**

❖ *ELECTION DES ADJOINTS*

Candidats :
- BABAUD Robert,
- MOUR-GASREL Frédérique.

Election du premier adjoint
Bulletins trouvés dans l'urne : 15
Bulletin blancs ou nuls : 1
Nombre de suffrages exprimés : 14
Ayant obtenu la majorité absolue (14 voix), **BABAUD Robert** a été proclamé **premier adjoint** au maire.

Election du deuxième adjoint
Bulletin trouvés dans l'urne : 15
Bulletin blancs ou nuls : 2
Nombre de suffrages exprimés : 13
Ayant obtenu la majorité absolue, **MOUR-GASREL Frédérique** (13 voix) a été proclamée **deuxième adjointe** au maire.

❖ *ELECTION DES DELEGUES AU SIVOS LE THOU- LANDRAIS*

Vu le renouvellement des Conseils Municipaux, il convient de procéder à l'élection des membres. Après proposition de candidatures, sont élus à la majorité absolue :
Délégués titulaires :
MENANT Francis
BABAUD Robert
MOUR-GASREL Frédérique
AUJARD Nathalie
STENGER Catherine
Délégués suppléants :
GRELET Martine
ROMANET Estelle

❖ *REPRESENTANT « VACANCES LOISIRS LE THOU/LANDRAIS »*

GRELET Martine a été désignée, elle sera remplacée en cas d'empêchement par **DAHERON Josiane.**

❖ *REPRESENTANT « PLAINE D'AUNIS , PLEINE DE JEUNES »*

GRELET Martine a été désignée, elle sera remplacée en cas d'empêchement par **Laëtitia CHABIRAUD**.

Suite page 4

Conseil Municipal

Principales décisions (suite)

RAPPEL
Le registre des délibérations est consultable en mairie.

Séance du 22 avril 2014

❖ ***BUDGET PRIMITIF 2014***

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Budget Primitif communal :
Investissement 141 580 €
Fonctionnement (voir ci-dessous).

❖ ***SUBVENTIONS COMMUNALES***

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide pour l'année 2014 de verser les subventions communales suivantes :

Association Départementale pour la Lecture	100 €
Association Les Amis de la Bibliothèque	150 €
Banque Alimentaire	180 €
Croix Rouge Française	120 €
Secours Catholique	150 €
Ass. La Landraisienne	100 €

❖ ***EFFACEMENT DES RESEAUX***

Dans le cadre de l'effacement des réseaux, la commune a demandé au SDEER d'assurer la conduite des travaux de génie civil annexes (Télécom) pour les travaux prévus dans le bourg et réalisés en 2 tranches : 1) Rue du Breuil-St-Jean (RD 112) - rue du Logis et rue de la Devise ; 2) Rue des Deux-Moulins, rue des Ouchettes et route de Toucherit.
L'étude et les devis sont rédigés.
Les Conseillers sont d'accord pour le démarrage des travaux (début de la 1re tranche à prévoir pour 2015), autorisent le maire à signer les conventions de mandats et la proposition de prix et de financement, optent pour un remboursement échelonné en 5 annuités.

❖ ***ELECTION DES MEMBRES DU C.C.A.S.***

Le nombre de membres du conseil d'administration est fixé à **8** (4 membres élus et 4 membres nommés), le maire étant président de droit dudit conseil d'administration.
Le Conseil municipal déclare élus pour siéger au sein du conseil d'administration du CCAS de la commune de Landrais : MOUR-GASREL Frédérique, TURGNE Fabrice, CAILLON François, DAHERON Josiane.

❖ ***CCID***

La Commission Communale des Impôts Directs (CCID) doit être composée du maire ou de son adjoint délégué et de six commissaires pour les communes de moins de 2000 habitants. Il appartient au Conseil municipal de dresser une liste de 24 noms. La Direction Générale des Finances Publiques désignera parmi cette liste 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants (dont 1 titulaire et 1 suppléant ne résidant pas sur Landrais).
Personnes domiciliées dans la commune : PINAUD Jacques, CAILLON François, DAHERON Josiane, MARCHAIS Olivier, BABAUD Robert, MOINARD Philippe, MOUR-GASREL Frédérique, GEGADEN Patrice, STENGER Catherine, GRELET Martine, ROMANET Estelle, AUJARD Nathalie, SABOURIN Brigitte, DARLET Roselyne, CHERENSAC Catherine, PETIT Robert, MOUTARD Robert, HERAUD Valérie, DAVIET Michel, AYMOND Chantal.
Personnes domiciliées en dehors de la commune : TURGNE Fabrice, PARION Denis, FOUGERIT Benoît, GAZEAU Gilles.

❖ ***DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT «DÉFENSE»***

Le réseau de correspondants «Défense» est destiné à développer le lien Armée-Nation et à ce titre, être les interlocuteurs privilégiés des autorités militaires. **CAILLON François**, conseiller municipal, assurera cette mission.

Taux d'imposition 2014 (inchangés)

Habitation **12,10 %**
Foncière (bâti) **22,93 %**
Foncière (non bâti) **56,93 %**

Budget primitif 2014

Fonctionnement : 516 884 €

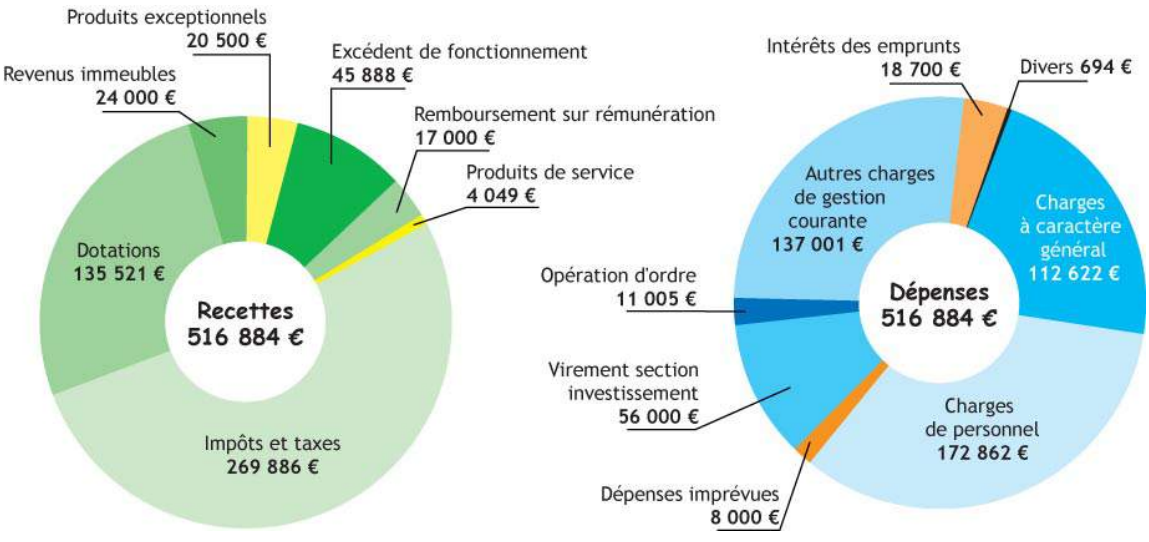

2014 - 2020

Conseil municipal et commissions communales

Après les élections du 23 mars 2014, une équipe municipale renouvelée s'est mise au service de Landrais et des Landraisiens.

Le conseil municipal

Maire
Francis MENANT

1er adjoint
Robert BABAUD

2e adjointe
Frédérique MOUR-GASREL

Conseillers municipaux

Nathalie AUJARD
François CAILLON
Laëtitia CHABIRAUD
Josiane DAHERON
Patrice GEGADEN
Martine GRELET
Olivier MARCHAIS
Philippe MOINARD
Jacques PINAUD
Estelle ROMANET
Catherine STENGER
Fabrice TURGNÉ

Les commissions communales

(en italique, les vice-présidents de commissions)

Finances communales
Francis Menant, Robert Babaud, Frédérique Mour-Gasrel, François Caillon, Catherine Stenger, Patrice Gegaden.

Bâtiments communaux
Francis Menant, Robert Babaud, Frédérique Mour-Gasrel, François Caillon, Patrice Gegaden, Jacques Pinaud, Philippe Moinard.

Chemins
Francis Menant, Robert Babaud, Patrice Gegaden, Philippe Moinard, Jacques Pinaud, Fabrice Turgné, Robert Moutard (électeur).

Environnement et Cadre de vie
Francis Menant, *Nathalie Aujard*, Frédérique Mour-Gasrel, Estelle Romanet, Catherine Stenger, Martine Grelet, Patrice Gegaden.

Communication
Francis Menant, *Frédérique Mour-Gasrel*, Nathalie Aujard, Laëtitia Chabiraud, Martine Grelet, Catherine Stenger.

Cimetière
Francis Menant, *Robert Babaud*, François Caillon, Estelle Romanet, François Marchais (électeur), Robert Petit (électeur), Chantal Aymond (électrice).

SIVOS (Syndicat Intercommunal à VOcation Scolaire)
Francis Menant, Robert Babaud, Frédérique Mour-Gasrel, Nathalie Aujard, Catherine Stenger, Martine Grelet (suppléante), Estelle Romanet (suppléante).

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
Francis Menant, Fabrice Turgné, François Caillon, Josiane Daheron, Frédérique Mour-Gasrel. Hors conseil municipal : Brigitte Sabourin, Carine Kloboukoff, Christelle Jousselin, Christiane Gavalda.

Commémoration 2014 du 8 mai 1945 à Landrais

Commission Environnement et Cadre de vie

Une nouvelle commission en place

Après les élections, une nouvelle commission Environnement et Cadre de Vie s'est mise en place et reprend les travaux en cours, notamment l'aménagement de la place et du parking de la mairie.

Concours des maisons fleuries

Le concours des maisons fleuries à Landrais ne sera pas reconduit cette année : une seule inscription l'an dernier nous a fait douter de son intérêt pour les Landraisiens jardiniers (la météo particulièrement peu clémente du printemps dernier en était peut-être la cause…). Nos remerciements et nos excuses pour la déception occasionnée par cette annulation contrainte vont à cette jardinière émérite de notre village.

Peut-être tenterons-nous une nouvelle édition de ce concours en 2015 ?

Espaces verts du centre bourg

Un nombre croissant d'habitants du centre bourg a tendance à confondre pelouse et sanisette pour chiens. Nous vous rappelons que les espaces verts, devant la mairie et sur le côté de l'église, n'ont absolument pas cette vocation.

Les propriétaires de chiens en ont la responsabilité, y compris en ce qui concerne l'hygiène publique, et sont tenus de ramasser les déjections de leur animal sur le domaine public (des sachets destinés à cet usage sont en vente dans toutes les jardineries et les animaleries).

Pensez que les enfants doivent pouvoir avoir accès dans de bonnes conditions aux espaces verts de notre commune !

Tondeuses à gazon et repos dominical

C'est un fait, le printemps est là : les oiseaux gazouillent, les fleurs s'épanouissent… et les pelouses poussent, poussent !

Le ballet des tondeuses a donc repris, pour tenter de maîtriser toute cette ardeur végétale. Il serait bon toutefois de garder à l'esprit certaines règles, ne serait-ce que pour entretenir des relations de bon voisinage.

Circulaire du 7-6-1989 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 ; les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ; les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale de Landrais a accueilli le jeudi 27 mars, Marie-Ange Frey qui a présenté son spectacle «**Drôles de petites gouttes**» à une quarantaine de tout-petits, accompagnés de leur maman, de leur assistante maternelle ou de leurs éducatrices de jeunes enfants.

Après le spectacle, deux ateliers étaient proposés aux enfants : atelier **lecture** et atelier **découverte** sonore et visuelle sur le thème de l'eau. Les enfants comme les adultes ont beaucoup apprécié cette animation. Celle-ci avait lieu dans le cadre de «La Ronde des Histoires», les jeudis des bibliothèques de la CdCAunis Sud.

Rappel des heures d'ouverture de la bibliothèque

Mercredi	de 10 h à 11 h 30 et de 16 h à 17 h 30
Vendredi	de 10 h à 12 h *(tous les 15 jours pour les bébés lecteurs)*
Vendredi	de 17 h à 19 h
Samedi	de 10 h à 12 h

SIVOS LE THOU-LANDRAIS

Réforme des rythmes scolaires

Conformément à la loi, le groupe scolaire Joseph-Deplanne (maternelle et élémentaire) devra appliquer la **réforme des rythmes scolaires** à la rentrée de septembre 2014.

Le SIVOS Le Thou-Landrais avait souhaité reporter la mise en place de cette réforme à la rentrée de 2014, afin de pouvoir proposer un projet éducatif territorial construit, s'articulant entre les différents temps scolaires et périscolaires et permettant à tous les enfants des écoles maternelle et élémentaire (donc entre 3 et 11 ans) de participer à des activités sportives, culturelles et artistiques dans le cadre des **TAP** (Temps d'Activités Périscolaires).

Cette réforme modifie les temps d'enseignement, en réinstaurant la **semaine de 9 demi-journées** (mercredi matin travaillé de 9h10 jusqu'à 12h00 pour tous les enfants) et en **réduisant les temps de classe** quotidiens. Les élèves de nos deux écoles publiques conserveront le **même nombre d'heures d'enseignement** par semaine qu'auparavant.

La concertation entre toutes les parties concernées (enseignants, mairies, parents d'élèves, association Vacances Loisirs Le Thou - Landrais) a permis d'élaborer une organisation hebdomadaire, dans le cadre des contraintes des horaires du ramassage scolaire.

La réduction du temps de classe
se fera sur deux jours :
- **Lundi** et **jeudi** pour l'**élémentaire**,
- **Mardi** et **vendredi** pour la **maternelle**.

Ces jours-là, la **journée de classe se terminera à 15 h 15**. Deux possibilités s'offriront alors aux enfants : soit le retour à la maison (attention, pas de bus scolaire ni d'accueil périscolaire avant 16 h 40), soit la participation aux TAP jusqu'à 16 h 40. Ensuite, sortie/bus scolaire ou accueil périscolaire comme à l'habitude.

Les jours sans TAP, rien n'est changé : fin de la classe à 16 h 40 et sortie/bus de ramassage ou accueil périscolaire.

Pour les TAP, le SIVOS a souhaité la gratuité afin de ne pas laisser des enfants à l'écart des activités de découverte proposées.

Pour information, le financement des TAP (année scolaire 2014-2015) est le suivant :

- Etat : sur la base de 50 € par enfant et de 45 € au titre de la DSR cible (au prorata des 3 h/semaine)
- CAF : sur la base de 50 € par enfant (au prorata des 3 h/semaine)
- CdC : sur la base de 0,50 € par heure/enfant

Le solde éventuellement négatif sera à la charge du SIVOS.

L'organisation et la coordination des TAP sont assurées par l'**association Vacances Loisirs Le Thou - Landrais**. Les activités proposées seront adaptées à l'âge des enfants et à la période de l'année. Chaque enfant inscrit aux TAP pourra choisir deux activités par période, soit une dizaine d'activités différentes sur l'année.

Les parents devront se prononcer sur la **participation** ou non de leurs enfants **au dispositif des TAP** pour la prochaine année scolaire **avant le 30 mai**.

Les TAP étant organisés en fonction des cinq périodes scolaires (entre chaque temps de vacances scolaires), les inscriptions des enfants se feront pour chaque période. Les **inscriptions** pour la **première période** seront prises du **10 au 20 juin 2014** (lire page suivante).

Le **mercredi**, la classe se terminera à 12 h, les bus de ramassage scolaire partiront à 12 h 05. Le service de **restauration scolaire** sera assuré **uniquement pour les enfants inscrits à l'accueil périscolaire de l'après-midi** (13 h /17 h). Sous conditions, les parents étant dans l'impossibilité de reprendre leur enfant à 12 h pourront demander l'inscription à la restauration scolaire. Dans ce cas, l'enfant devra être recherché avant 13 h et seul le repas sera facturé.

Les **APC (soutien scolaire assuré par les enseignants)** ne pourront plus avoir lieu sur le temps de pause méridienne. Ils seront donc effectués sur les temps de TAP. Les élèves concernés par les deux dispositifs intégreront donc les TAP un peu plus tard.

Pour toute question ou précision, les enseignants et le personnel de l'accueil périscolaire sauront vous informer et vous conseiller.

Petite école deviendra grande

Les effectifs de l'école **élémentaire** passeront de 176 élèves cette année à **201** à la rentrée de septembre.

Cette augmentation du nombre d'élèves impose l'**ouverture d'une nouvelle classe**.

Toutes les salles disponibles dans l'école étant occupées, il sera donc nécessaire de procéder à l'**installation d'un modulaire**, à la limite des cours de récréation maternelle et élémentaire, pour accueillir cette 8e classe de l'école élémentaire.

Vacances Loisirs Le Thou - Landrais

Organisation et coordination des «TAP»

La réforme des rythmes scolaires imposent la mise en place des TAP - Temps d'Activités Périscolaires - au plus tard à la rentrée de septembre 2014

Le SIVOS (Syndicat Intercommunal à VOcation Scolaire) du Thou et de Landrais délègue à Vacances Loisirs Le Thou - Landrais (VLTL) l'organisation et la coordination des TAP (lire page précédente).

Une réunion de présentation de fonctionnement entre les représentants du SIVOS, l'association VLTL, les parents d'élèves et les enseignants s'est tenue le 12 mai 2014 à la salle des fêtes duThou.

Pour ceux qui n'ont pu y assister, vous trouverez ci-après des informations synthétiques.

Comment faire pour que votre enfant participe aux TAP ?

Elémentaire : votre enfant va avoir la possibilité de découvrir 10 activités pendant l'année scolaire.
Il fera partie d'un groupe de 16 enfants maximum.
Les groupes seront constitués en fonction des affinités des enfants dans la mesure du possible et par tranche d'âge.
Chaque activité durera 7 semaines (= 1 période).
Deux activités différentes par semaine.

Maternelle : votre enfant va se voir proposer en alternance des jeux libres et des ateliers.
Il fera partie d'un groupe de 12 enfants environ constitué par tranche d'âge.

Quand ?

De 15 h 15 à 16 h 40 :
- Les lundis et jeudis pour les élèves de l'école élémentaire
- Les mardis et vendredis pour les élèves de l'école maternelle

Comment y participer ?

- Remplir la fiche de renseignements distribuée le 13 mai par l'école. Cette feuille sera à rapporter au plus tard le 30 mai à VLTL ou à l'école.
- Remplir la feuille d'inscription de la 1re période distribuée le 10 juin (une feuille vous sera distribuée avant chaque période).
- Un enfant inscrit à une activité s 'engage à y assister jusqu'à la fin de la période.

Permanence d'accueil assurée par Annabelle Penin

- Du 15 mai au 19 juin 2014 de 16 h à 18 h 30 à l'école élémentaire (fléchage)

- Année scolaire 2014/2015 : le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 dans les locaux de VLTL

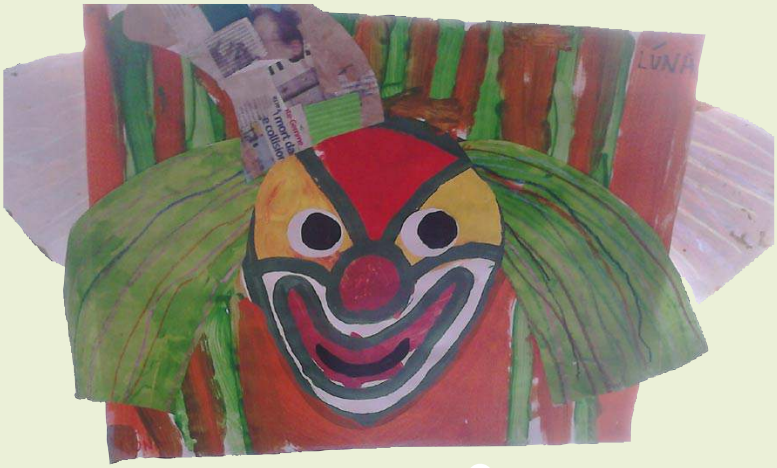

Ecole maternelle

La maternelle fait son cirque !

Depuis le mois de janvier, la maternelle vit à l'heure du cirque avec, tout d'abord, une animation « cirque » le **28 janvier** avec Dom et Romain. Les festivités se sont poursuivies avec une exposition de productions plastiques et graphiques des petits élèves sur le thème du cirque pour la **Semaine de la Maternelle**, du 14 au 18 avril, et une sortie au **Cirque Médrano** à Surgères le 15 mai.

Les enfants termineront l'année scolaire en fanfare avec, fin juin, la fête d'école... sur le thème du cirque, bien sûr !

Ecole élémentaire

Entre soleil et pluie...

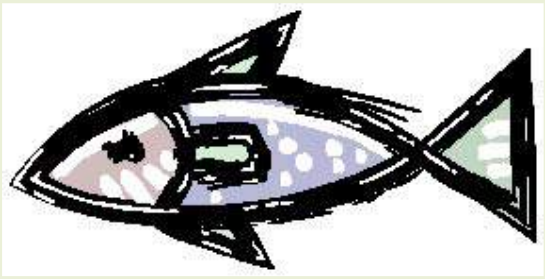

Pic lumineux observé sur Le Thou le 1er avril entre 9 h et 15 h : la protection rétinienne a été efficace ! Merci à Météo France pour l'alerte, aux enseignants pour leur vigilance et aux parents pour leur contribution à la réussite de cette opération.

Notre sortie traditionnelle aux **éoliennes de Péré** s'est déroulée sous une météo humide (contrepartie du pic lumineux certainement !) : 52 enfants et 19 adultes !
Parcours de 21 km effectué en un temps record de 2 h 05 min avec quelques chutes, ennuis mécaniques, beaucoup d'efforts et surtout la fierté de se dépasser. Tout ceci s'incluant dans la validation du permis cycliste et de l'APER (Attestation de Première Education à la Route).

La traversée de Fondouce...

... et du Logis

Plaine d'Aunis, Pleine de Jeunes

A deux pas de l'été !

Tout d'abord, merciiiiiiiiiii à tous les jeunes pour les vacances d'avril. En effet, la mobilisation était forte. Dès le mardi, ils étaient 20 jeunes à venir reconquérir le parchemin (mise en place du programme de l'été sous forme de grand jeu). Mais également pour les autres activités : Laser-Game, Soirée Disco-Ados, Master Chef insolite, Raid Aventure des Bords de mer, Nuitée frayeurs, Journée Quad/Accrobranche…

Et comme dans l'association PAPJ il n'y a **jamais** de temps morts, nous pouvons dès maintenant vous proposer le programme inter-vacances de mai/juin :

- **Vendredi 30 mai** : Soirée Mac Do + Patinoire
- **Samedi 31 mai** : Fête du Jeu (La Rochelle)
- **Vendredis 13 et 20 juin** : Soirées Coupe du Monde «Espagne / PaysBas» - «France/Suisse»
- **Samedi 28 juin** : journée à Port-Saint-Père au parc Planète Sauvage

Samedi 14 juin, l'association organise une grande journée **Olympiades Loufoques** sur la commune de Saint-Médard d'Aunis pour tous les jeunes entre 11 et 17 ans ! Cette journée est ouverte aux adhérents, et aux **non adhérents** (inscription par mail **obligatoire**).

Alors, si tu as entre 11 et 17 ans et que tu ne connais pas encore l'association PAPJ, n'hésite surtout pas à nous contacter.

Aurélie : 06 21 82 36 20 - Siège social : 05 46 01 97 69
papj.jeunesse@hotmail.fr

Parents d'Elèves

L'association des parents d'élèves du Thou et de Landrais représente les parents d'élèves lors des conseils d'école, elle a pour but de favoriser les échanges entre les enseignants et les familles, et de **défendre l'intérêt de l'enfant**.

Nous organisons par ailleurs des **actions** pour permettre aux écoles maternelle et élémentaire de financer leurs projets (sorties, classes de découvertes, ...).
Ainsi, nous avons participé dernièrement au loto de l'école élémentaire en tenant la caisse et la buvette.

Dimanche 29 juin, c'est kermesse pour tous les élèves de l'école : des stands de jeux, buvette, et plein de lots à gagner pour les enfants et les parents.

N'hésitez plus à nous rejoindre et venez participer à nos réunions, nos débats, ou donner un coup de main...

Bureau de l'APE
- Nathalie Charrié, présidente
- Catherine Legros, vice-présidente
- Florence Izore, secrétaire
- Jeanne-Marie Lafitte, secrétaire adjointe
- Sophie Goin, trésorière
- Flora Tsame, trésorière adjointe

Courriel : apelethoulandrais@gmail.com

Les Petites Mains de Landrais

Les Petites Mains de Landrais ont organisé leur **9e Expo-vente** dimanche 18 mai dans la salle des fêtes de Landrais.

Pour ceux et celles qui veulent nous rejoindre, nous sommes tous les **mardis de 14 h à 17 h** dans la salle des associations (à côté de la bibliothèque).

L'adhésion aux Petites Mains est de 10 € par an.

Pour plus de renseignements :
05 46 27 73 80 (Gaby Chaigneaud)

Amicale de Landrais

L'amicale de Landrais vous a présenté son **cabaret 2014** le week-end du 29 et 30 mars et le week-end du 4 et 5 avril qui, je dois le dire, s'est déroulé merveilleusement bien en tout point de vue.

Tous les participants du spectacle se sont donnés à cent pour cent, dans la joie et la bonne humeur. Nous avons eu de nombreux spectateurs qui, d'après leur dire, étaient enchantés, et nous en sommes très heureux !

Maintenant, nous allons nous réunir pour le bilan de ce cabaret, préparer le **repas champêtre**, prévu le 7 septembre 2014 et mettre au point notre petite sortie annuelle.

Pour la section « **Gym** », la marche a commencé le 7 mai 2014 (rendez-vous à 20 h sur la place de la mairie).

Christophe CHANTREAU, président

Douni Paalga

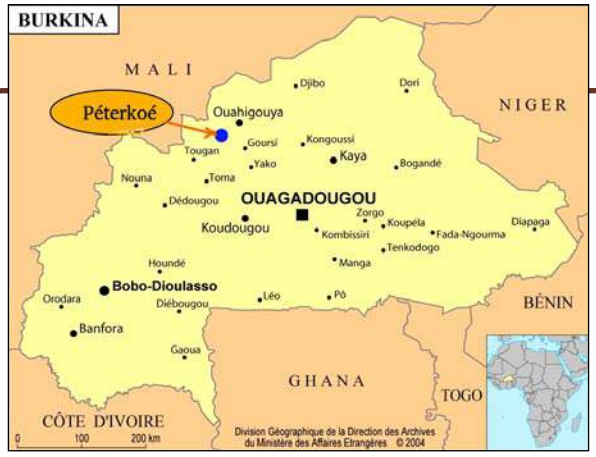

Péterkoé est un petit village qui fait partie de la commune de Lankoé au sud-ouest de Ouahigouya.
Ce sont les enfants de l'école de Péterkoé que nous parrainons durant leurs trois années de primaire ; ils iront ensuite au collège de Lankoé qui se trouve à 5 kilomètres de là.
Yacouba, notre coordinateur, a obtenu le soutien du maire de Lankoé pour la construction de l'école. Les travaux seront achevés pour la prochaine rentrée des classes, notre petite école de brousse sera bientôt à l'abri du vent et de la pluie !
Le petit **jardin pédagogique** a fait naître un plus grand projet : les femmes veulent cultiver une plus grande parcelle pour fournir la cantine scolaire et dégager un surplus lucratif.
Le chef coutumier du village a offert un terrain de plus d'un hectare à Douni Paalga pour y bâtir un village d'**accueil « éco-touristique solidaire »**.

Pour être vraiment efficace sur le terrain, un véhicule paraît indispensable. D'autre part, le maire de Lankoé a sollicité Douni Paalga pour une ambulance. D'où l'action que nous proposons : « **Un 4x4 pour Péterkoé et une ambulance pour les urgences** ». Nous avons déjà trouvé un 4x4 à tout petit prix et cherchons une ambulance réformée !

La p'tite école a besoin de vos dons !

L'action de Douni Paalga peut sembler une goutte d'eau dans ce pays où il y a tant à faire ! Mais ce que nous partageons, la transmission de savoir-faire, les échanges culturels..., éveillent les curiosités et impulsent des changements. Même si nos moyens sont modestes, ils soutiennent des initiatives locales et contribuent à l'amélioration des conditions de vie au village.
Aujourd'hui, les ressources de Douni Paalga sont : les dons, les cotisations, les produits des manifestations, les participations bénévoles et la vente de petits sacs de Bissap (fleurs d'hibiscus) : nous fabriquons aussi des cabas et sacs de plage à partir de tissu du Burkina. Merci aux couturières qui confectionnent les sacs.
Si vous voulez participer et/ou faire un don, vous pouvez nous contacter ou nous retrouver sur :
http://douni-paalga.asso-web.com

Agenda
Samedi 21 juin : Fête du port de Rochefort (avec le magasin Biomonde)

7, rue des Minimes - Landrais - 05 46 27 72 45

Vacances Loisirs Le Thou-Landrais

Bientôt l'été !

Le 6 mars dernier, l'assemblée générale de l'association s'est tenue avant le spectacle de magie des enfants.
Le compte-rendu ainsi que la liste des membres du conseil d'administration sont à votre disposition sur les deux sites accueils du Thou et de Landrais.

Gardez peut-être dans un coin de votre mémoire que les services de VLTL rendus aux familles se font par l'articulation d'une équipe de salariés et de membres bénévoles. Ces derniers sont renouvelables chaque année et, en 2015, une majorité d'entre eux seront en fin de mandat. Cela vous laisse donc un an pour apprécier les besoins indiscutables de cette association et de vous positionner comme membre actif….

Mais c'est bientôt l'été pour tous les enfants et la possibilité de s'épanouir au travers des différentes activités possibles.

• L'**ALSH** (accueil de loisirs sans hébergement) ouvrira du **7 juillet au 1er août** inclus de 9 h à 17 h **du lundi au vendredi (sur inscription)** et avec possibilité de péri-accueil matin et soir (de 7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h 30).
Les thèmes abordés sont en gestation et des mini séjours seront proposés.

Au mois de mai, vous recevrez le programme et vous pourrez ainsi préparer les **inscriptions** :

- Lundi 26 mai et mardi 27 mai de 16 h 15 à 18 h 30 pour les adhérents 2014 habitant Landrais et Le Thou
- Lundi 2 juin et jeudi 5 juin de 16 h 15 à 18 h 30 pour tous les adhérents de l'association VLTL 2014
- Lundi 9 juin et jeudi 12 juin de 16 h 15 à 18 h 30 pour tous (non-adhérents et retardataires…)
- Du 16 au 26 juin pendant les permanences administratives (lundi et jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30)

Le 26 juin est la date limite des inscriptions. Au-delà de cette date, plus de désinscription possible (hors certificat médical). Toute inscription sera alors due et facturée.

• **2 séjours nature et découverte** pour 12 enfants (par séjour) de 8 à 12 ans à la Couarde (79) ; du 6 au 11 juillet et du 15 au 20 juillet 2014.
Les enfants seront encadrés par Nathalie Foireau et Alexandre Roy qui leur feront découvrir ou redécouvrir le plaisir de grimper dans les arbres, dormir en hamac, faire du vélo ou de l'équitation, d'écouter les chauves souris et les grenouilles tout en aidant à la préparation des repas. Les inscriptions sont déjà en cours.

Vacances Loisirs Le Thou Landrais (VLTL) est une structure associative qui offre des services aux familles, en essayant de faire évoluer au plus près son fonctionnement pour répondre à vos demandes et besoins.

Les membres bénévoles du Conseil d'Administration et l'équipe des salariés réfléchissent conjointement aux améliorations possibles de la structure pour un accueil de qualité.
Nous vous souhaitons un bel été et au plaisir peut-être de partager des moments autour des cafés-parents ou de temps d'arrivée et/ou départ des séjours.

La présidente, Sylvie Guillemain

Rappel
Nous vous rappelons que pour utiliser les services de Vacances Loisirs Le Thou Landrais (VLTL), il faut :
1) retirer un dossier d'inscription à l'accueil de VLTL (Le Thou ou Landrais)
2) déposer le dossier complet + régler la carte adhésion annuelle
3) réserver la place de son (ses) enfant(s) sauf pour le périscolaire (pour les mercredis, inscription le mois précédent ; pour les périodes de vacances scolaires, affichage dates et feuilles inscription avant chaque période).

Contacts :
Directrices : Martine DESRAY à Landrais
Nathalie FOIREAU, Christine DESFOUGÈRES ou Annabelle PENIN - Salle du Thou - 05 46 35 12 24
Présidente de l'association VLTL : Sylvie Guillemain-Girard - 06 88 61 24 92 - sylvieguillemain@sfr.fr
et/ou tout membre du conseil d'administration (liste affichée dans les locaux d'accueil)

La Grouée du Père François

La Grouée remercie le public qui une fois de plus est venu assister au spectacle Charentais 2014.

L'assemblée générale de la Grouée se tiendra le **vendredi 6 juin** à 20 h 30 à la salle des associations de Landrais.

Toute personne intéressée sera la bienvenue.

Renseignements et contacts :
François CAILLON - 05 46 27 73 81

D'ores et déjà, les idées foisonnent pour préparer la prochaine buffée du **spectacle 2015**.

A la r'voyure !

La Landraisienne

Venez chiner !
La Landraisienne organise son vide-greniers sur l'aire naturelle de loisirs le **dimanche 29 juin**. Buvette et restauration rapide sur place.
Renseignements :
Christophe GIRAUDEAU – 05 46 43 30 54

Fête nationale
Lundi **14 juillet** 2014, célébration de la fête nationale sur la place de la Mairie. Jeux et maquillage pour les enfants, concours de pétanque à partir de 14 h, repas en plein air et en musique, feu d'artifice tiré à l'étang et bal sur la place.
Pour tous ceux qui souhaitent apporter leur aide à l'organisation : une réunion de préparation est prévue le 20 juin à 20 h, salle des associations.

Le Lapin de Pâques aime le camping de Landrais
Il y était venu l'an dernier, il y est repassé cette année ! Il faut croire que l'endroit lui avait plu…
Il y a répandu cette fois-ci **plus de 400 œufs** qu'environ 75 chasseurs, bottes aux pieds et panier à la main, ont activement recherchés sous les haies et dans les buissons.

Podium de la chasse aux œufs
Or : Marie Michel - Argent : Malo Dusseau
Verre : Jérôme Grelet - Tirage au sort : Marine Blandin

Chaque œuf trouvé était ensuite échangé contre son équivalent en chocolat, et les trois œufs spéciaux, d'**or**, d'**argent** et de **verre**, ont fait l'objet d'une traque acharnée. Précisons que ces œufs particuliers donnent droit à un gros lot… en chocolat, bien sûr !
Cette année, un quatrième gros lot a été attribué par tirage au sort parmi les petits chasseurs à la fermeture de la chasse.
Une collation a ensuite été offerte aux jeunes chasseurs et à leurs parents, histoire de reprendre des forces avant de continuer la chasse dans leurs jardins respectifs.
Les enfants comme le Lapin trouvant ce terrain de chasse tout particulièrement adapté à l'activité, il y a fort à parier que la place de camping de notre ami le Lapin lui sera réservée pour les années à venir…

Dernière minute
Un message du Lapin aux enfants de Landrais :
«Les œufs blancs qui seraient restés dans les poches peuvent être rapportés à la mairie.»
Qui sait, peut-être y a-t-il laissé quelques œufs en chocolat pour un échange tardif ?

C. GIRAUDEAU (président) 05 46 43 30 54 - F. MOUR-GASREL (secrétaire) 05 46 35 00 86

Association d'Aide à l'Emploi

Dénich'Fringues ; boutique solidaire

La boutique Dénich'Fringues (boutique solidaire de vêtements à Aigrefeuille) **est fermée jusqu'au 30 juin 2014**.

Pendant la fermeture, le don de vêtements (en bon état et réutilisables) est toujours possible à **l'association d'Aide à l'Emploi** et très prochainement dans une **borne de récupération de textiles « Le Relais »** qui sera à la disposition du public devant les locaux au 44 bis rue du Vieux Fief.

Nous vous donnons rendez-vous le 1er juillet prochain pour la réouverture de la boutique !

Association d'Aide à l'Emploi
44 bis, rue du Vieux-Fief à Aigrefeuille
05 46 27 53 07 - www.association-aide-emploi.fr

Vie de l'église de Landrais

Avant de parler des différentes rencontres proposées à l'approche de l'été, revenons sur un moment d'émotion qui a marqué notre secteur en début d'année : le décès brutal, le 15 janvier, de **sœur Marthe**, religieuse de Muron, à l'hôpital de Rochefort, à l'âge de 82 ans, a jeté la consternation dans la paroisse où elle œuvrait depuis 10 ans.

Après avoir enseigné pendant 30 ans en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, elle était responsable de la communauté de Muron. Elle se dévoua sans compter au service de tous. Les uns et les autres ont apprécié sa présence bienveillante : combien de visites aux personnes âgées, malades, démunies ou en souffrance, aux gens du voyage, combien de sépultures célébrées avec délicatesse, combien de rencontres «Echanges et Prière», combien de «soirées crêpes», de «dimanches en famille»…

A Dieu, sœur Marthe et MERCI…

Quelques rendez-vous

• **Inauguration de l'église de Surgères** du 16 au 18 mai (suite aux travaux de rénovation)
Vendredi : à 20 h, concert de chants grégoriens par les moines de Ligugé - Samedi : à 10 h, conférence sur le thème de l'Art, du Sacré et du Beau ; à 12 h, inauguration officielle en présence de la municipalité et de Mgr Housset ; à 14 h, concert d'orgue de Marie-Paule Bouin ; à 15 h, conférence de Christian Gensbeitel, maître de conférence à l'Université Montaigne de Bordeaux - Dimanche : à 10 h 30, messe solennelle

• **Dimanche en famille**
Dimanche 18 mai, salle des fêtes de St-Germain de Marencennes de 15 h à 17 h 30

• **Confirmations**
Dimanche de Pentecôte 8 juin, évènement exceptionnel pour 150 jeunes et adultes :
- La Rochelle à 10 h 30
- Saintes à 15 h 30

• **Soirée crêpes**
Ven. 20 juin : à 20 h 30, Maison Paroissiale de Surgères

• **Concert annuel de l'Assomption** à Surgères : dimanche 3 août à 21 h, chorale Saint Benoît

• **Pèlerinage à Lourdes** du 7 au 11 août

• **Pèlerinage à l'île Madame** 19 août

• **Camps d'été** pour jeunes et enfants avec l'ACE, le MRJC, le Secours Catholique. Se renseigner à la Maison Paroissiale ou sur le site du diocèse.

L'église de Landrais est ouverte chaque jour et la barrière est en place uniquement pour empêcher les chiens de divaguer à l'intérieur. Une rencontre «**Echanges et Prière**» s'y déroule chaque mois le 2e lundi, à 18 h.

Pour tous renseignements, consulter :
- le panneau d'affichage de l'église
- le blog de la paroisse :
http://paroissesurgeres.eklablog.com
- le site du diocèse :
www.catholique-larochelle.cef.fr
- les personnes relais de Landrais **:**
Liliane Aymond **05 46 27 73 47**
Lilianne Guittonneau **05 46 27 74 38**
Martine Desray **05 46 27 76 33**
Bénédicte Mitaranga **06 12 27 84 96**

l'équipe relais à votre écoute et à votre service

Rubrique MYSTÈRE

Qu'est to qu'ol l'est qu'thieu ? Ou est o ?

Jeu d'observation
Landraisiennes, Landraisiens, faites travailler votre mémoire et cherchez où se trouve cet élément du patrimoine de Landrais.

Nouvelle RUBRIQUE

T'en rappeulles-tu ? J'm'en souvins ben !

Vous connaissez des anecdotes relatives au passé de notre village, on vous a conté des histoires concernant des lieux ou des personnalités du Landrais d'autrefois ?
Partagez-les avec nous dans une nouvelle rubrique de notre bulletin !
Pour cela, prenez contact avec nous (par Email ou par l'intermédiaire de la mairie), et nous vous rencontrerons pour le mettre par écrit et l'insérer dans notre bulletin communal.

Vous souhaitez partager vos recettes, vos trucs, vos astuces… ?
Une boîte à idées vous attend en mairie.

Astuces Trucs

Rubrique CUISINE

Tarte meringuée aux groseilles

Ingrédients pour 6 à 8 personnes :

300 g de pâte brisée
375 g de groseilles
80 g de poudre d'amandes
4 blancs d'œufs
160 g de sucre en poudre
1 c. à soupe de sucre glace
20 g de beurre pour le moule

Allumer le four à 210° C.
Beurrer une tourtière (ou un moule à bord haut) d'environ 28 cm de diamètre. Abaisser la pâte sur 3 mm d'épaisseur. Replier le pourtour en cordon et y imprimer les dents d'une fourchette, puis piquer le fond de la tarte.
Faire une cuisson à blanc en plaçant un disque de papier surfurisé sur la pâte et en le recouvrant de légumes secs. Enfourner à mi-hauteur et laisser cuire 15 minutes. Délester le fond de la tarte des légumes secs et la laisser refroidir. Diminuer la chaleur du four à 100° C.
Laver et égrapper les groseilles.
Monter les blancs en neige ferme, en leur incorporant le sucre en poudre en pluie un peu avant la fin.
Disperser sur le fond de la tarte la poudre d'amandes.
Mélanger délicatement la moitié des blancs en neige aux groseilles et étaler sur la pâte. Masquer la surface de la tarte avec le reste de blancs en neige en lissant. Saupoudrer de sucre glace.
Enfourner et laisser cuire 1 heure, jusqu'à ce que la meringue soit légèrement blonde et croustillante. Servir tiède.

Bon appétit !

LANDRAIS Pratique

Agence postale
05 46 27 73 25
Du lundi au vendredi
9 h - 12 h / 14 h - 16 h 45

Bibliothèque
Mercredi 10 h - 11 h 30
et 16 h - 17 h 30
Vendredi 17 h - 19 h
Samedi 10 h - 12 h

Scolaire et périscolaire
Ecole maternelle 05 46 35 08 36
Ecole primaire 05 46 35 73 76
Cantine scolaire 05 46 35 02 10
Accueil périscolaire Le Thou 05 46 35 12 24
Accueil périscolaire Landrais 05 46 42 19 94

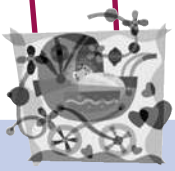

Assistantes Maternelles
BOUCARD M.Christine 28, rue du Breuil St-Jean 05 46 27 74 46
LECOURT Marie Anise 15, rue de la Devise 05 46 42 01 13
NORMAND Valérie 3 bis, rue du Fief Choisi 06 70 15 63 80
PILATE Léa 1 ter, rue des Ouchettes 06 84 14 28 59
POTON Reine Marie 3, rue de la Devise 05 46 34 62 60
QUARTERON Véronique 5, rue des Deux Moulins 05 16 49 75 69
TARDY Nadège 17, rue de la Devise 06 16 96 90 93

Associations
ACCA (chasse agréée) Francis Moinard 05 46 27 71 38
Amicale de Landrais Christophe Chantreau
Amicale Sapeurs Pompiers François Aymond 05 46 27 73 47
Amis de la bibliothèque Jocelyne Chavatte 05 46 27 78 42
Association des parents d'élèves Catherine Legros 05 46 35 18 80
Bien Vivre à Landrais Jacques Guichard 05 46 27 74 08
Douni Paalga Philippe Belin 05 46 27 72 45
La ferme du P'tit Breuil Christelle Jousselin 06 50 25 72 37
La Landraisienne Christophe Giraudeau 05 46 43 30 54
La Grouée du Père François François Caillon 05 46 27 73 81
Les Petites Mains Gaby Chaigneaud 05 46 27 73 80
PAPJ Aurélie Le Moal 06 21 82 36 20
Vacances Loisirs Le Thou Landrais M. Desray,
N. Foireau, C. Desfougères, A. Penin 05 46 35 12 24

Infirmiers/ Infirmières
Aigrefeuille
Chabirond Laurence 05 46 35 03 03
Francisco Véronique 05 46 35 03 03
De Rueda Brigitte 05 46 35 51 25
Péraud Laurent 05 46 35 03 03
Sénard Béatrice 05 46 35 50 53
Ciré d'Aunis
Vadi Patrick - Guéry Marie-Christine
Vibet Karine 05 46 55 36 14
Le Thou
Peinturaud Sylvaine - Vaesken
M.-Manuelle 06 26 77 11 01
St-Germain de Marencennes
Ballanger Laurence 05 46 68 81 90
Saunier Christine 05 46 68 81 90

Urgences médicales : composez le 15 ou contactez la gendarmerie d'Aigrefeuille pour connaitre la liste des médecins et des pharmacies de garde

Commerces
AUX DELICES DE LANDRAIS - Vente de produits régionaux - ZI de la Pointe - 05 46 27 74 14
CHEZ SEB - Epicerie, snack, bar, tabac
3, place de la Mairie - 05 46 27 86 46
COMPLEXE PROSPER - LE MAMBO - Discothèque
ZI de la Pointe - 05 46 27 82 67
LE BATEAU LAVOIR - Restaurant, conserverie artisanale - 13, rue du Logis - 05 46 27 74 76

Artisans
ANTOS Michel - Zinguerie, cloisons sèches, carrelage - 26, rue du Breuil Saint-Jean
05 46 55 01 99 - 06 16 06 45 47
BELIN Philippe - Menuiserie (maison/bateau)
7, rue des Minimes St-Gilles - 05 46 27 72 45
DAVAZE Christophe - Plomberie/Chauffage
Rue des Ouchettes Le Logis - 05 46 07 02 44
GARAGE NICOL SARL - Mécanique autos, vente de véhicules, restauration et entretien véhicules anciens - 1 ter, rue des Deux-Moulins
05 46 27 75 55
ROBIN TERRASSEMENT - Terrassements divers, assainissement, tout-à-l'égout, piscines, location de pelle - Les Egaux
05 46 27 51 53 / 06 12 23 57 08
SEB COIFF' - Coiffeur à domicile, secteur Pays d'Aunis et Rochefortais - 07 60 80 11 07

Entreprises
AUX DELICES DE LANDRAIS - Conserverie artisanale, produits régionaux - 05 46 27 74 14
BMC DIFFUSION - Outils haut de gamme pour maçons, peintres et plâtriers
Bétons décoratifs - 05 46 00 05 23
CHARRON Jean-Paul - Travaux agricoles
2, rue des Acacias Fondouce - 05 46 35 63 90
DAURIS Johann - Eco Social : réalisation fiches de paie (particuliers et professionnels)
Information droit social - Secrétariat
06 64 80 54 72 - eurlecosocial@yahoo.fr
MARCHAIS Olivier - Travaux agricoles
05 46 27 79 63
MOINARD Philippe - Travaux agricoles
06 14 18 27 71
SOUFFLET ATLANTIQUE SA - Négoce agricole
05 46 27 77 93

Artistes
NIORD Lucette et Philippe - Artistes peintres, galerie, atelier - Rue du Breuil Saint-Jean
05 46 27 73 26

Gîtes et Chambres d'hôtes
AU BOIS DES TILLEULS - 1, imp. de l'Aubépine Les Egaux - 09 71 55 13 88 - 06 70 76 71 75
www.auboisdestilleuls.fr
BRAYBOOK Suzanne - La Métairie de Monlieu
05 46 07 65 84
CAILLON Monique - Les Granges - 05 46 27 73 81
JOLLET Boris et Valérie - Rue du Breuil St-Jean
05 46 51 18 68